

"La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent » A. Einstein

La pose d'un préavis de grève serait-elle définitivement LE moyen universel pour régler TOUS les soucis du PNC ?? La question se pose au vu d'une certaine actualité sociale qui bégaie une fois encore...



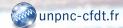


En effet, une fois que vous avez fait grève pour le morceau de beurre retiré du plateau, pour les bugs sur Crew mobile (...) ou pour la privatisation des toilettes à bord, quelle place reste-t-il réellement au dialogue social – celui qui permet de mettre en œuvre de vrai process de négociation pour le bidding ou les compositions d'équipage par exemple... tous ces « petits » sujets qui se retrouvent du coup au même niveau que le morceau de beurre ou les cabinets ?!

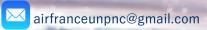
C'est là toute la limite de l'exercice dont est capable un syndicat privé de centrale, qui, tirant sur la corde élastique du corporatisme, nous fait la plus brillante démonstration du réel périmètre de son champ d'action (Crew mobile / toilette) - cela en ignorant superbement les petits sujets que sont : la retraite / la CRPN ; Normes EASA (FTL etc.) ; les NAO ; l'intéressement ; l'Egalité pro ; les chartes sur le harcèlement et les violences au travail, etc. etc. - faute de pouvoir intervenir sur tous ces sujets!

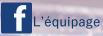
Dans quel état d'esprit pouvez-vous sérieusement démarrer une négociation en octobre avec la Direction, sachant que vous avez déjà été en grève pendant presque 4 ans glissants sur les 8 dernières années?













Comment en est-on arrivé à une telle situation ? C'est simple et basique : avec d'un côté une direction PNC qui a peur du pétard mouillé de la grève illimitée mais qui laisse la situation se dégrader (il faut bien faire amis-amis avec des syndicats pro-bidding) et de l'autre une Direction centrale qui ne se cache pas de s'être payé le responsable de la communication avec un poste gratifiant (autant que non-indispensable) la seule question que tout PNC doit se poser est la suivante : quel est le bénéfice réel pour les PNC par rapport à la présence d'une telle OS dans la vie de l'entreprise ? Par ailleurs que personne ne s'étonne des mesures prises par la Direction pour essayer de faire passer le programme de la saison d'été côté PNC, ce afin de pallier à un souseffectif... lui-même aggravé par l'absentéisme encouragé par le préavis de grève illimité (...)

Certes, il faut admettre que les communications hollywoodiennes de certaines OS nous divertissent au sens propre comme au sens figuré. Elles contribuent à divertir les PNC des véritables dangers qui guettent notre métier et nos emplois : quand on veut donner l'illusion que tout est simple et basique pour le PNC alors que tout sera compliqué, sérieux et délicat dans le futur, il ne s'agit plus d'éveiller les consciences, d'éclairer et d'informer les PNC mais de mettre en pratique des méthodes politiques bassement populistes : ne vous fatiguez plus à réfléchir, on va le faire pour vous... Votez pour nous, on s'occupe du reste et tout ira bien (...)



Par ailleurs quel niveau d'efficacité peut-on créditer à un syndicat PNC (pourtant représentatif) qui dresse lui-même une longue liste de tout ce qu'il n'est pas capable de gérer, résoudre ou améliorer pour le PNC... Si ce n'est peut-être pour faire comme ces « véritables » politiciens qui soulèvent et agitent les problèmes (sans volonté de les résoudre) juste pour donner l'illusion qu'ils s'en préoccupent...

Tout ceci dénote clairement que l'existence de la pluralité syndicale au niveau PNC ne peut pas être un prétexte pour justifier toutes les méthodes et les manières d'agir. Nous n'aurions pas abordé spontanément ces sujets s'il n'y avait pas eu en réalité la lourde responsabilité des syndicats dans la politique sociale PNC de l'entreprise, mais aussi la crédibilité de l'action syndicale PNC auprès de la Direction AF, du Gouvernement et des institutions européennes qui régissent l'aviation et ses règles.









